



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

La Havane (Cuba), 22 – 26 avril 2002

RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

I. Introduction

1. La FAO, prenant acte des sérieuses limitations au développement de l'élevage dans la région Amérique latine et Caraïbes, identifiées par la Conférence régionale de la FAO de la Barbade en 1986 et signalées par la Consultation d'experts sur la politique de développement de l'élevage, qui s'est déroulée au Brésil en 1987, a décidé de créer une "Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes"
2. Les fonctions de la Commission pour le développement de l'élevage ont été établies comme suit:
 - recommander des politiques de production et de santé animale aux membres de la Commission;
 - planifier et promouvoir des mesures visant l'amélioration de la production animale;
 - planifier et promouvoir des mesures pour étudier et combattre les maladies animales et recommander des normes et pratiques communes à cette fin;
 - planifier et promouvoir des mesures pour le transfert et l'adaptation de biotechnologies dans le secteur zootechnique;
 - planifier et promouvoir des mesures visant l'établissement de programmes de recherche et d'enseignement pour satisfaire aux besoins de l'élevage industriel;
 - déterminer, en consultation avec les membres intéressés, la nature et la portée de l'assistance dont ils ont besoin pour exécuter leurs programmes nationaux de développement de l'élevage et apporter un soutien aux programmes régionaux; et
 - évaluer les rapports périodiques concernant l'exécution et le déroulement du programme.
3. Conformément à ses statuts, la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes se réunit tous les deux ans; à l'origine, elle ne tenait qu'une seule réunion à laquelle assistaient tous ses membres, soit 24 pays. Lors des réunions de

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

Turrialba, au Costa Rica et de Santiago au Chili, en 1998, les participants avaient émis le vœu, compte tenu des conditions et des problèmes de l'élevage dans les différentes sous-régions, que des réunions distinctes soient organisées pour chacune d'entre elles. Suite à cette requête, en 2001, trois réunions sous-régionales ont été organisées; chacune des réunions de la Commission pour le développement et l'élevage a été précédée d'une consultation d'experts sur la situation et les perspectives du secteur de l'élevage de la sous-région concernée.

4. La première de ces réunions, qui comprenait la Consultation d'experts et la septième session de la Commission pour le développement de l'élevage, a eu lieu à Ciudad de Panamá, les 19 et 20 novembre 2001, avec la participation du Mexique, des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes hispanophones. La deuxième réunion s'est tenue à Lima, les 22 et 23 novembre 2001, pour les pays andins, tandis que la troisième a eu lieu à Montevideo, les 26 et 27 novembre 2001, pour les pays du MERCOSUR et le Chili.

5. Le programme d'activités a été commun aux trois réunions sous-régionales. La Consultation d'experts a servi de cadre à la présentation des tendances régionales dans le secteur de l'élevage, des résultats d'une étude régionale, tandis que les délégués se sont référés à la situation de l'élevage dans leur pays respectif. Lors de la septième session de la Commission pour le développement de l'élevage, après les présentations sur les activités générales de la FAO, et les présentations spécifiques du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC), de la Division de la production et de la santé animale (AGA) et de la Sous-Division de l'information, de l'analyse sectorielle et des politiques en matière d'élevage (AGAL) a eu lieu l'analyse et la discussion des conclusions et des recommandations, qui ont été approuvées à l'unanimité par les membres des trois réunions sous-régionales.

II. Conclusions et recommandations de la septième session de la Commission pour le développement de l'élevage

A. Réunion sous-régionale pour les pays d'Amérique centrale, le Mexique et les Caraïbes hispanophones, Ciudad de Panamá, 19 et 20 novembre 2001

Atouts de la sous-région

- Les petits éleveurs, très nombreux, peuvent espérer améliorer leur situation économique et sociale grâce au développement de l'élevage;
- l'élevage est plus tolérant aux catastrophes que l'agriculture;
- il existe un potentiel d'augmentation de la consommation de viande rouge et de produits laitiers dans la sous-région;
- la sous-région est exempte de la plupart des maladies de la liste A de l'OIE, à l'exception de la peste porcine classique et de la stomatite vésiculeuse dans certains pays de la sous-région; elle a accompli d'importants progrès au plan zoosanitaire, dans la lutte contre les maladies endémiques;
- il est encore possible d'intensifier la production sans dommage pour l'environnement et sans perturber les cultures;
- la sous-région dispose de ressources humaines prêtes à assumer le développement du secteur de l'élevage;
- la sous-région dispose d'infrastructures d'abattage certifiées aux fins d'exportation;
- la complémentarité des divers marchés des produits de l'élevage dans la sous-région offre de grandes perspectives de croissance aux petits producteurs;
- la sous-région est avantagée par la présence d'entreprises transnationales susceptibles d'encourager le développement des produits de l'élevage;

- tous les pays possèdent des caractéristiques agro-écologiques similaires pour soutenir le développement du secteur de l'élevage; et
- les organisations sous-régionales déjà en place permettront d'affronter et de résoudre les problèmes communs de la sous-région.

Problèmes communs

Secteur avicole et porcin (volaille, viande de porc, oeufs)

- dépendance des importations de céréales et besoins croissants en devises;
- nécessité, pour la sous région, d'affronter les marchés du Brésil, de la Chine et des États-Unis dans le cadre des futurs accords de libre-échange;
- grande extension de la production périurbaine dans la sous-région, qui entraîne des risques importants dans le domaine de la santé publique et de l'environnement;
- séparation entre la production animale et la production de graines, sans laquelle il serait possible de produire des graines de manière compétitive dans certains pays; et
- présence de la peste porcine classique dans divers pays, qui limite le commerce des animaux et des produits dérivés.

Secteur bovin (viande et lait)

- Productivité insuffisante due au manque de technologies appropriées et à la faible capacité de gestion des producteurs;
- prolifération de micro-industries aux conditions sanitaires médiocres ayant des répercussions négatives sur la sécurité sanitaire des produits animaux et sur l'environnement;
- insuffisance, dans toute la sous-région, des investissements publics et privés dans le secteur bovin;
- morcellement des chaînes productives avec marginalisation du petit producteur; et
- commerce clandestin d'animaux et de produits laitiers.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage aux gouvernements

- Faire parvenir aux ministères concernés, aux organisations de la société civile, aux organisations non gouvernementales et aux organisations du secteur privé, les résultats et les recommandations de la 7e session de la Commission pour le développement de l'élevage;
- demander aux ministres responsables de la négociation des accords de libre-échange de faire participer davantage les ministères de l'agriculture et les organisations du secteur de l'élevage à la définition des positions nationales;
- octroyer la priorité et un appui politique à la lutte contre les maladies de la liste A de l'OIE et à leur éradication dans la sous-région;
- renforcer la capacité institutionnelle nationale et régionale du secteur de l'élevage;
- nouer des alliances stratégiques entre institutions et pays afin de chercher à résoudre les problèmes communs en matière d'élevage;
- mieux intégrer les politiques et les stratégies de développement du secteur de l'élevage avec celles du secteur agricole;
- préparer convenablement les organisations des secteurs public et privé à affronter les futures négociations commerciales;
- réglementer la production animale périurbaine, développer des systèmes d'alerte écologique et sanitaire et encourager la réimplantation des activités liées à l'élevage;
- élaborer et mettre en oeuvre selon des modalités plus efficaces des programmes plus agressifs destinés à stimuler l'évolution technologique, la gestion et l'aménagement sanitaire; et
- développer les services du secteur privé en guise d'appui aux activités gouvernementales.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage à la FAO

- Assurer le suivi des recommandations formulées à la septième réunion sous-régionale de la Commission pour le développement de l'élevage pour l'Amérique centrale, le Mexique et les pays des Caraïbes hispanophones;
- fournir un appui technique pour aider les pays à appliquer les recommandations formulées; et
- compte tenu de l'importance du travail réalisé par la FAO en collaboration avec l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA) pour coordonner les mesures d'éradication de la peste porcine classique dans la sous-région, poursuivre et intensifier ces efforts jusqu'à sa complète élimination.

B. Réunion sous-régionale pour les pays andins, Lima 22 et 23 novembre 2001

Atouts de la sous-région

- Le marché régional des produits de l'élevage a tendance à l'expansion sous l'effet de l'augmentation de la population et des niveaux actuels de consommation par habitant;
- de nombreux écosystèmes engendrent une extraordinaire biodiversité, en particulier dans les zones tropicales et andines et, dans quelques cas précis, revêtent un caractère unique pour l'élevage;
- il existe des espèces criollo et autochtones à fort potentiel, qui sont adaptées aux écosystèmes de la sous-région;
- l'élevage est un moyen pour surmonter la pauvreté, étant donné son importance socio-économique et sa complémentarité avec les activités agricoles et forestières;
- les possibilités sont bonnes pour la production d'espèces mineures (camélidés américains, cochons d'Inde, et autres espèces), en particulier parmi les petits producteurs, compte tenu du morcellement de la propriété;
- les foires locales, avec vente et exposition d'animaux, sont d'une grande utilité pour commercialiser les produits de l'élevage et introduire de nouvelles technologies;
- l'existence de projets nationaux de développement de l'élevage susceptibles de déboucher sur des enseignements utiles devrait être mieux exploitée à l'échelle régionale;
- la région andine peut parvenir à une meilleure intégration en tirant parti des organisations et des enceintes présentes à l'échelle de la sous-région; et
- dans la sous-région, les déjections solides de l'aviculture et de l'élevage sont utilisées pour l'amélioration des sols, afin de mieux intégrer les activités de production agricole et animale et de développer l'agriculture biologique.

Problèmes communs

Ensemble du secteur:

- La pauvreté rurale conduit à de graves problèmes sociaux, qui peuvent à leur tour exacerber la guérilla et le trafic de stupéfiants;
- les mauvaises conditions climatiques entraînent des risques élevés et contribuent à la faible productivité, en imposant des contraintes à la production animale et plus encore à la production agricole;
- les problèmes liés aux maladies animales comme la fièvre aphteuse et la peste porcine classique, qui sont incluses dans la liste A de l'OIE, ainsi que les problèmes parasitaires limitent la productivité et les possibilités de commerce extérieur;
- la résistance croissante des ectoparasites et endoparasites aux médicaments dans toute la région d'Amérique latine et des Caraïbes a des conséquences négatives importantes pour le développement du secteur;
- l'emplacement actuel des élevages intensifs et des abattoirs dans les zones périurbaines d'agglomérations de toutes dimensions requiert des politiques prévoyant leur réimplantation et l'amélioration de la gestion de l'environnement;

- l'absence de politiques d'élevage stables et de longue haleine de la part des gouvernements de la région, freine le développement du secteur et limite les investissements privés;
- les ressources et la capacité de gestion limitées des institutions publiques ainsi que l'excès de bureaucratie découragent les investissements privés dans la production animale.

Secteur avicole et porcin (volaille, viande porcine, oeufs)

- Les petits producteurs sont évincés de la chaîne de création de la valeur, et
- la dépendance vis-à-vis des importations de graines pour l'alimentation animale est très importante.

Secteur bovin (viande et lait)

- Il existe un écart manifeste entre l'industrie et les producteurs en ce qui concerne le volume, la qualité et les prix;
- les organisations corporatives sont habituellement faibles et offrent peu de services;
- les producteurs, qui restent généralement en dehors de la chaîne agro-industrielle, ne peuvent jouer sur la valeur ajoutée ou profiter d'économies d'échelle;
- la commercialisation (détention) illicite de graines (mais aussi des produits de l'élevage en général) a des répercussions importantes en ce qui concerne le contrôle sanitaire dans la région;
- Les carences dans l'application et la diffusion des normes techniques faussent la présentation des produits finals commercialisés; et
- les petites et moyennes exploitations présentes dans la région andine la plus apte aux activités zootechniques, constituent des instruments de contrôle biologique plus efficaces pour l'élevage laitier et mixte.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage aux gouvernements

- élaborer des politiques pour le secteur de l'élevage dans une optique à long terme, en reconnaissant son aptitude à promouvoir le développement rural, et en harmonie avec les activités agricoles;
- promouvoir l'élevage en tant qu'activité économique susceptible de fixer l'homme dans les campagnes, en évitant la migration vers les centres urbains et en diminuant les risques d'une extension de la guérilla et du trafic de stupéfiants dans les pays de la région andine;
- tirer parti des conditions naturelles pour produire et commercialiser des produits dits écologiques, ayant une forte valeur ajoutée;
- renforcer de manière significative les politiques nationales et régionales dans le domaine de la santé, de la sécurité sanitaire des aliments et de gestion de l'environnement;
- considérer l'abigéat (vol de bétail) comme un délit grave et appliquer des mesures sévères pour l'éliminer;
- dans les programmes de remplacement des cultures de plantes narcotiques, il est recommandé de développer l'élevage comme solution de rechange;
- encourager le renforcement des organisations corporatives nationales et régionales du secteur de l'élevage et encourager le recouvrement de cotisations ou de fonds parafiscaux afin qu'elles puissent atteindre leurs objectifs;
- renforcer la capacité des institutions publiques en matière d'application des normes techniques, de contrôle de qualité et de sécurité sanitaire, de surveillance du commerce international des animaux et des produits de l'élevage;
- créer des instruments d'incitation financière et fiscale pour encourager la modernisation et les investissements privés dans le secteur de l'élevage;

- renforcer la recherche et le transfert de technologies de production animale au niveau sous-régional, en encourageant la participation des organisations corporatives à la définition, à l'exécution et à la validation;
- promouvoir la gestion appropriée de l'élevage en harmonie avec la gestion de la biodiversité;
- établir des mécanismes coordonnés entre les pays pour la protection commerciale de la sous-région en accordant attention spéciale à leurs besoins mutuels;
- donner la priorité à la lutte contre la fièvre aphteuse et la peste porcine classique et à leur éradication dans la région; et
- promouvoir des alliances, entre producteurs et industriels laitiers pour réduire les importations d'intrants laitiers et favoriser le développement sous-régional du secteur.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage à la FAO

- Appuyer l'établissement d'un système d'information pour le secteur de l'élevage auquel aient accès les institutions et organisations privées de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
- créer un réseau pour renforcer la diffusion et l'échange d'expériences entre les pays, sur les aspects technologiques, d'organisation, les mécanismes financiers novateurs et les projets zootechniques; pour ce dernier point, il faudra que la FAO apporte une aide appropriée à l'évaluation des projets et diffuse les leçons apprises;
- compte tenu de l'importance des cochons d'Inde dans les communautés rurales andines, appuyer les activités de développement zootechnique de cette espèce;
- poursuivre les initiatives dans les pays pour renforcer les liens technologiques, commerciaux et financiers dans les principales chaînes agro-alimentaires du secteur de l'élevage;
- poursuivre les efforts pour atténuer et résoudre les problèmes liés à la résistance croissante des ectoparasites et endoparasites aux médicaments employés;
- développer les activités de formation de formateurs en technologie pour les petites et moyennes entreprises agro-industrielles du secteur de l'élevage;
- continuer les efforts pour coordonner les actions d'éradication de la peste porcine classique à l'échelle du continent et de la fièvre aphteuse dans l'hémisphère sud, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'OIE; et
- aux gouvernements et à la FAO, il est recommandé d'assurer le suivi des décisions des réunions des Commissions pour le développement de l'élevage.

C. Réunion sous-régionale pour les pays du Cône sud et le Chili, Montevideo, 26 et 27 novembre 2001

Atouts de la sous-région

- Le marché régional de plusieurs pays du MERCOSUR et du Chili offre un potentiel important d'expansion pour certains produits de l'élevage, avec des possibilités de diversification des produits;
- par leur dotation en ressources naturelles et leur tradition dans le secteur de l'élevage, les pays ont des avantages comparatifs pour la production de viande bovine et de produits laitiers, et des avantages compétitifs dans le secteur avicole et porcin, en raison de l'application de technologies industrielles et d'un système de gestion satisfaisants;
- il convient de souligner le rôle déterminant des systèmes agro-industriels dans la transformation des produits de l'élevage, qui favorise l'avantage compétitif dans les chaînes de production;
- les pays de la région ont acquis une expérience précieuse en ce qui concerne le commerce international, en tirant parti des possibilités d'importation et d'exportation de produits agricoles et de produits de l'élevage en particulier;

- les niveaux d'éducation de la population concernée dans le secteur agricole facilitent les processus d'innovation et d'amélioration;
- les pays de la région ont un ample réseau de partenaires commerciaux, permettant une répartition raisonnable des risques; et
- étant donné les systèmes d'alimentation existants et le non recours aux importations d'aliments d'appoint pour la production bovine, la région court un faible risque d'apparition de l'ESB et tous les efforts sont nécessaires pour que ces conditions soient préservées à l'avenir. Il convient de souligner que le Chili est le seul pays de la sous-région à être exempt de toutes les maladies de la liste A de l'OIE.

Problèmes communs

- Du fait de son étendue géographique, la région présente un certain nombre de défis au plan de la santé animale. Le foyer de fièvre aphteuse qui a éclaté dans le Cône sud en juin 2001 atteste bien du risque que comporte cette maladie pour la production et la commercialisation de la production carnée de la sous-région;
- la mondialisation et la participation accrue des pays au commerce international constituent un risque extérieur et un défi intérieur dans le domaine de la santé animale;
- l'opinion publique est peu sensibilisée au sujet des maladies qui touchent le bétail et des risques pour la santé humaine;
- le manque de cohérence des politiques macro-économique des pays crée parfois des conditions négatives pour le commerce et l'investissement privé en général, et pour le secteur de l'élevage en particulier;
- les échanges d'information entre pays, avec pour objet la prévention et la mise en oeuvre concertée de solutions à leurs problèmes communs dans le domaine de la santé et du commerce, demeurent insuffisants; et
- l'existence de politiques commerciales contrariant les échanges, qui vont des restrictions d'accès aux marchés aux subventions à l'exportation, constituent de fortes entraves à la croissance et au développement du secteur de l'élevage en général.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage aux gouvernements

- perfectionner les systèmes et les politiques de contrôle sanitaire pour diminuer les risques sanitaires associés aux processus de mondialisation et améliorer les systèmes d'information à l'échelon national et régional;
- développer l'échange des résultats de la recherche dans les domaines de la technologie, de la santé, de l'aménagement, de la nutrition, de la gestion et de commercialisation dans le domaine de la production animale;
- intensifier les efforts visant l'incorporation des principes de gestion de l'environnement, de sécurité sanitaire des aliments et de bien-être des animaux dans les activités de production et de traitement afin d'améliorer la compétitivité du secteur;
- compte tenu de l'importance et de l'utilité des échanges d'expériences sur les thèmes abordés lors des réunions de la Commission pour le développement de l'élevage, insister davantage sur la continuité en ce qui concerne la participation des délégués à ces réunions;
- fournir des informations objectives sur les besoins nutritionnels et sur l'importance des produits carnés et laitiers dans la satisfaction de ces besoins; et
- continuer à accorder la priorité à l'éradication de la fièvre aphteuse et à la prévention d'autres maladies transfrontières comme l'ESB.

Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage à la FAO

- assurer le suivi des décisions et recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage;
- poursuivre l'appui aux pays de la sous-région à travers la mise en oeuvre, conjointement avec l'OIE et de l'OPS, du programme intitulé "Hémisphère d'éradication de la fièvre aphteuse", en plus de l'assistance technique nécessaire pour la prévention de l'ESB.
- analyser les résultats de la présente consultation régionale et développer des activités de formation, y compris des séminaires internationaux sur les thèmes qui ont le plus retenu l'attention des pays;
- appuyer la mise en place d'un système et d'un réseau d'information pour le secteur de l'élevage auquel aient accès les institutions et les organisations privées de tous le pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
- appuyer les processus de formation et de renforcement des chaînes alimentaires, en particulier dans le secteur de l'élevage, pour en intégrer les différents segments, de l'exploitation rurale au consommateur final.

D. Conclusions et recommandations communes aux trois réunions

Quelques points de convergence se sont dégagés des trois réunions, à savoir:

a) Atouts de la sous-région

- L'élevage est un moyen pour surmonter la pauvreté, étant donné son importance socio-économique.
- Par leur dotation en ressources naturelles et leur tradition dans le secteur de l'élevage, les pays jouissent d'avantages comparatifs pour la production de viande bovine et de produits laitiers, et des avantages compétitifs dans le secteur avicole et porcin.

b) Problèmes communs

- la production avicole et porcine périurbaine très étendue dans la sous-région, comporte des risques importants pour la santé publique et pour la pollution de l'environnement;
- Les problèmes dans le domaine de la santé animale, comme la présence de maladies de la liste A de l'OIE (fièvre aphteuse et peste porcine classique) et la résistance croissante des endoparasites et ectoparasites à certains produits antiparasitaires, limitent la productivité et les possibilités de commerce extérieur.

c) Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage aux gouvernements:

- Renforcer la capacité institutionnelle nationale et régionale du secteur de l'élevage.
- Établir des alliances stratégiques entre institutions et pays pour chercher des solutions aux problèmes communs dans le secteur de l'élevage.
- Développer l'échange des résultats de la recherche dans les domaines de la technologie, de la santé, de l'aménagement, de la nutrition, de la gestion et de la commercialisation dans le domaine de la production animale.

d) Recommandations de la Commission pour le développement de l'élevage à la FAO:

- Assurer le suivi des recommandations formulées lors de la septième réunion sous-régionale de la Commission pour le développement de l'élevage.
- Poursuivre les efforts pour atténuer et résoudre les problèmes liés à la présence des maladies de la liste A de l'OIE et à la résistance croissante des ectoparasites et endoparasites aux médicaments spécifiques.

-
- Appuyer la création d'un système et d'un réseau d'information pour le secteur de l'élevage auxquels aient accès les institutions et les organisations privées de tous pays d'Amérique latine et des Caraïbes.